

Fiche 2-7 : Les achats : l'appui du programme PHARE



Pourquoi mettre en œuvre le programme PHARE ?

Le programme PHARE accompagne les établissements dans l'activation de tous les leviers achat pour dégager 3% de gains achat annuels sur leur périmètre achat (30% des dépenses). Il appuie la mise en place d'une fonction achat unique et transverse qui pilote un plan d'action achat annuel quantifié autour du dialogue acheteur-prescripteur. Une fonction achat performante permet de réaliser des économies intelligentes sans dégrader la qualité des soins, d'interroger les pratiques de soin et d'améliorer les processus internes

Pour un établissement cherchant à améliorer sa situation financière, il s'agit d'un levier important et complémentaire aux mesures d'économies mises en œuvre par ailleurs.

Enjeux

Des enjeux financiers importants

- ✓ Les achats hospitaliers représentent 24Mds € de dépense annuelle pour les EPS (18Mds€ en exploitation et 6Mds€ en investissement). Les objectifs de gains du programme sont de 1,4Mds € sur la période 2015-2017 (420M€ en 2015, 480M€ en 2016 et 540M€ en 2017).
- ✓ Les gains réalisés par les établissements et les groupements sont de 842 M€ sur le triennal 2012-2015 et de 424M€ sur 2015.
- ✓ Le programme PHARE est **contributif du plan triennal** (365 M€ d'économies budgétaires en 2015, 412,5 M€ en 2016 et 462,5 M€ en 2017)

Un lien avec la loi de modernisation de notre système de santé

- ✓ Lien avec l'article 107 de la loi de santé (mise en place de la fonction achat mutualisée au sein des GHT)

A quels établissements s'adresse le projet ?

Le périmètre du programme PHARE couvre :

- ✓ Tous les établissements publics de santé
- ✓ Les établissements privés à but non lucratif qui souhaitent participer à la démarche
- ✓ L'ensemble des dépenses achat des établissements tant en exploitation (titres I, II et III) qu'en investissement

Domaines prioritaires

- ✓ L'optimisation de l'achat de produits de santé (médicaments, DM, produits de laboratoire). Env. 60% des dépenses d'exploitation.
- ✓ Le recours systématique aux opérateurs de mutualisation nationaux et régionaux
- ✓ L'activation des leviers logistiques et

Indicateurs d'impact

Indicateur	Source	Valeur cible
Taux de réalisation de l'objectif de gains achat annuel ¹	ARS et EPS	100%
Taux de réalisation de l'objectif de gains achat cumulé depuis 2013 ¹	ARS et EPS	100%
Elaboration d'un Plan d'Action Achat de Territoire	ARS/GHT/EPS	O/N

Objectifs et description du projet

L'objectif du programme PHARE est de développer et institutionnaliser une fonction achat territoriale performante pour aider les hôpitaux à réaliser des économies intelligentes sans dégrader la qualité des soins :

- ✓ Mettre en place une fonction achat unique et une gouvernance achat au niveau du GHT
- ✓ Systématiser la réalisation de PAA dans tous les GHT de façon à dégager 3% de gains annuels sur le périmètre achat
- ✓ Ancrer le dialogue prescripteur-acheteur sur toutes les dépenses et renforcer l'activation de tous les leviers de l'achat

Pour accompagner la progression des organisations achat, le programme PHARE vise :

- ✓ Le développement / consolidation des groupements de commande nationaux et régionaux
- ✓ La mise en place d'un contrôle de gestion achat et d'un SI achat structurés
- ✓ La simplification des processus achat et l'optimisation des circuits d'approvisionnement des ES
- ✓ La poursuite de la mise en réseau des acheteurs par l'accélération des échanges de bonnes pratiques

La construction du plan d'actions achats et logistique est structurée en sept étapes



Organisation-type du déploiement et facteurs clés de succès

Recommandations de déploiement au sein des établissements :

- ✓ Une fonction achat unique et transverse sur tout le périmètre achat
- ✓ un responsable achat unique du GHT
- ✓ Un plan d'action achat annuel quantifié dégageant 3% de gains
- ✓ Le recours systématique aux opérateurs de mutualisation régionaux et nationaux

▪ **Démarche-type de déploiement en GHT :** structuration d'une fonction achat unique en 6 mois, réalisation d'un PAAT en 4 mois

Actions emblématiques (Exemples d'actions ayant généré des gains achat avec un impact budgétaire à la baisse)

- Le recours à un produit de substitution suite à une mauvaise utilisation des casques stériles au CHRU de Montpellier permet des économies de 50%
- La mise en place d'une facturation à la séance pour les activités d'hémodialyse a permis au CHU de Caen de réaliser des gains de 12,5%
- L'optimisation des commandes en lien avec les fournisseurs a permis au CH de Thiers de diminuer de 26% ses commandes sur 5 laboratoires de médicaments
- La mise en place d'indicateurs de performance partagés avec le fournisseur pour l'achat d'une solution de biologie médicale a permis au CHU de Nantes de réaliser des gains de 5%
- La mise en place d'une politique de développement des biosimilaires en région Centre permet des gains de plus de 1 M€
- Le regroupement des contrats de maintenance lors du renouvellement du parc d'échographes génère un gain de 6,5 k€ au CH d'Arles

Outils disponibles et dispositifs d'accompagnement

- Un kit d'outils est mis à disposition des établissements et ARS sur le site <http://social-sante.gouv.fr/professionnels/gerer-un-etablissement-de-sante-medico-social/performance-des-etablissements-de-sante/article/le-programme-phare>

Des outils « clés en main » pour les établissements

- ✓ Des kits de déploiement (PAA, PAA logistique)
- ✓ Des bonnes pratiques achat opérationnelles (projet Armen, 5 vagues, 680 bonnes pratiques)
- ✓ Un Book de fiches action pour aider à la mise en place des actions achat prioritaires
- ✓ Un référentiel de calcul des gains achat et une trame de remontée des gains
- ✓ Une charte « 12 pratiques pour un achat réussi »

Dispositifs d'accompagnement :

- ✓ Une équipe « terrain » d'appui à la réalisation du premier PAA (pilotee par la DGOS)
 - ✓ Des formations achat en lien avec l'ANFH (PAA, métiers de l'achat) et des formations au pilotage de la performance achat (DGOS)
 - ✓ Des groupes de travail thématiques mis en place par les ARS (biomédical, biologie, restauration,...)
 - ✓ Un dispositif Alliance Groupements d'appui aux groupements de commandement régionaux et des kits filières (médicaments/DM, fluides médicaux...)
- Ces outils permettent à tous les établissements et GHT qui le souhaitent de déployer le programme PHARE dès à présent.

Contacts

- DGOS/bureau PF1 dgos-pf1@sante.gouv.fr
 - Equipe projet nationale PHARE en appui des ARS et des établissements
- Raphaël Ruano, responsable du programme PHARE , raphael.ruano@sante.gouv.fr
Marc Bouche, adjoint au responsable du programme PHARE, marc.bouche@sante.gouv.fr
Lorraine François, responsable performance du programme PHARE, lorraine.francois@sante.gouv.fr
BAL fonctionnelle : DGOS-ACHATS-HOSPITALIERS@sante.gouv.fr

- Rédacteur : Marc Bouche (DGOS)
- Bureau : DGOS/SDPF/PF1
- Date de mise à jour : Mai 2016